

Les hôpitaux les plus sûrs

LA LISTE NOIRE VIRE AU ROSE

162 établissements n'avaient pas répondu à l'enquête du ministère l'an passé. Ils ne sont plus que 38.

La fermeté et la publicité ont payé. 162 établissements - sur 1 575 - avaient été exclus du palmarès 2009 des hôpitaux qui luttent le mieux contre les infections nosocomiales. Leur faute ? « Ils ne se sont pas organisés pour surveiller si des infections surviennent à l'endroit où les patients ont été opérés », expliquait alors dans nos colonnes Roselyne Bachelot, ministre de la Santé. Ces 162 établissements n'avaient pas répondu à l'enquête dite « Survivo », et le ministère avait choisi de ne pas calculer leur score général, même lorsque leur indice Icalin était excellent.

Nous les avons signalés en présentant la « liste noire » des 162 hôpitaux et cliniques épinglés. Des termes qui nous avaient valu un abondant courrier de leur part ainsi que des poursuites judiciaires. A leurs yeux, le ministère de la Santé leur dressait un mauvais procès. La surveillance post-opératoire des malades, ils l'assuraient, bien sûr, mais sans le dire ni la traduire en une procédure formelle.

Était-ce vrai ? Était-ce faux ? Toujours est-il que la fermeté de la ministre et la publicité que notre journal a donnée à cette démarche ont produit leurs effets : dans le palmarès 2010, près de 90 % des établissements épinglés l'an passé (143 sur 162) réintègrent le classement général. Seuls 19 persistent et signent, donc, rejoints par 19 nouveaux hôpitaux et cliniques. Toutefois, selon le ministère, tous ne font pas preuve de mauvaise volonté : certains se seraient simplement heurtés à des problèmes administratifs. C'est pourquoi L'Express a décidé de ne pas publier cette année une liste à part : l'indication « EX » (exclu) figure simplement dans les tableaux. ■ P. F.



La méthodologie de L'Express

Notre classement est établi à partir d'un score général obtenu par les établissements de soins dans leur lutte contre les infections nosocomiales. Ce score est décerné par le ministère de la Santé, qui le nomme « score agrégé » dans sa terminologie. Il est calculé sur 100 et résulte de l'addition de quatre indicateurs :

> **L'indice Icalin (40 % du score général)**. Destiné à mesurer l'activité de lutte contre les infections nosocomiales, il est composé de 31 items, répartis en trois fonctions : moyens, activité et organisation.

> **La consommation de solutés hydro-alcooliques par le personnel (30 %)**. Ces « savons médicaux » représentent en effet le meilleur moyen de s'assurer une bonne hygiène des mains.

> **La consommation d'antibiotiques (20 %)**. Plus celle-ci est forte, plus l'hôpital risque d'être confronté à des germes résistants aux antibiotiques, à l'origine de maladies nosocomiales redoutables.

> **La surveillance des infections du site opératoire (10 %)**. Les établissements chirurgicaux sont fortement incités à suivre les patients opérés pour s'assurer qu'ils n'ont pas attrapé d'infection. L'indicateur Survivo mesure l'ampleur de ce suivi.

Les classes

Selon leur score, les établissements sont répartis par le ministère de la Santé en différentes classes. De la classe A, qui distingue les meilleurs, à

la classe E, qui rassemble les plus mauvais. Parce que l'on n'a pas la même exigence avec un CHU de pointe qu'avec un hôpital local, le même score peut donner lieu à un classement différent selon le type d'établissements.

En 2008, pour la première fois, aucun des 1 553 établissements ne s'est abstenu de répondre à l'enquête du ministère. Ils étaient encore trois en 2007 et 89 en 2005.

Sept catégories d'hôpitaux, sept classements

Le ministère de la Santé répartit les 2 812 établissements de soins français en 13 sous-ensembles. Nous avons sélectionné les sept catégories le plus souvent confrontées aux maladies nosocomiales : centres hospitaliers régionaux et universitaires (CHR-CHU), centres de lutte contre le cancer, centres hospitaliers de plus de 300 lits, centres hospitaliers de moins de 300 lits, hôpitaux locaux, cliniques privées de plus de 100 lits et cliniques de moins de 100 lits. Soit, au total, 1 553 établissements.

Nous avons établi un palmarès par catégories d'établissements. Dans chaque catégorie, ceux-ci sont classés selon leur score général, par ordre décroissant.

Palmarès 2010, données 2008

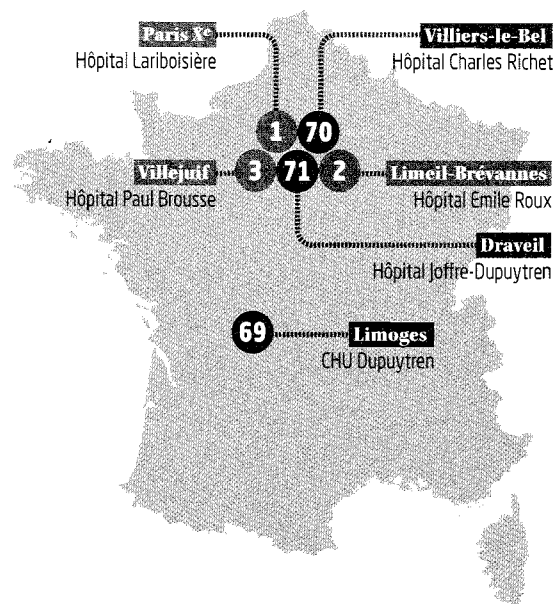
Ce palmarès s'appuie sur des données de 2008. Collectées et analysées en 2009 par le ministère, elles devaient être rendues publiques le 10 décembre 2009, avec un mois et demi d'avance par rapport à l'an dernier. ■ P. F.

LE CLASSEMENT DES 71 CHR-CHU

Les 3 meilleurs établissements et les 3 moins bons

Comment lire ce tableau ?

- Pour que chacun puisse facilement trouver les établissements qui le concernent, les hôpitaux sont présentés par département et non selon leurs performances. Attention, tous les départements ne possèdent pas de CHU ou de CHR.
- Pour chaque établissement, trois données sont publiées.
 - La classe dans laquelle se situe l'établissement, telle que l'a définie le ministère de la Santé. De la classe A, qui distingue les meilleurs établissements, à la classe E, qui rassemble les moins bons.
 - Le score général obtenu par l'établissement dans la mise en œuvre de mesures de lutte contre les infections nosocomiales, calculé sur 100. Le ministère de la Santé l'a calculé à partir de 4 indicateurs, qui ont été agrégés. Ces 4 indicateurs sont : l'indice Icalin, qui mesure les efforts réalisés en matière de lutte contre les maladies nosocomiales (40 % du score général) ; l'indice de consommation de solutés hydro-alcooliques (30 %) ; l'indice de consommation d'antibiotiques (20 %) et l'indice de surveillance des infections des sites opératoires (10 %). Voir les détails dans la méthodologie.
 - Le classement général pour cette catégorie d'établissements.



Légende

- Très bon
- Passable
- Bon
- Médiocre
- Moyen

- CHRU** : centre hospitalier régional universitaire
- CHR** : centre hospitalier régional
- CHU** : centre hospitalier universitaire
- CH** : centre hospitalier

Dép.	Ville, établissement	Classe	Score	Rang
06	Nice CHU	A	92,8	47 ^e
13	Marseille 5 Hôp. de la Conception	A	95,4	33 ^e
	Marseille 5 Hôp. de la Timone	A	95,5	32 ^e
	Marseille 9 Hôp. Ste-Marguerite	A	98	17 ^e
	Marseille 15 Hôpital Nord	A	98	17 ^e
14	Caen CHU Côte de Nacre			55 ^e
21	Dijon CHU			64 ^e
25	Besançon CHU Minjoz et St-Jacques	A	94	37 ^e
29	Brest CHU			68 ^e
30	Nîmes CHU Caremeau			58 ^e
31	Toulouse CHU			57 ^e
33	Bordeaux-Talence CHU	A	92,4	48 ^e
34	Montpellier CHU	A	92,9	46 ^e
35	Rennes CHR Pontchaillou	A	99	4 ^e
37	Tours CHRU			66 ^e
38	Grenoble-La Tronche CHU	A	98,8	13 ^e
42	St-Etienne CHU Bellevue et Nord			63 ^e
44	Nantes CHU	A	94,6	35 ^e
45	Orléans CHR	A	99	4 ^e
49	Angers CHU	A	98	17 ^e
51	Reims CHU	A	98	17 ^e
54	Nancy CHU	A	99	4 ^e
57	Metz-Thionville CHR	A	92,2	50 ^e
59	Lille CHRU	A	92	52 ^e

Dép.	Ville, établissement	Classe	Score	Rang
63	Clermont-Ferrand CHU			62 ^e
67	Strasbourg Hôpitaux universitaires			59 ^e
69	Lyon 3 Hôpital E. Herriot	A	94,8	34 ^e
	Lyon 3 Hôp. neuro. Wertheimer	A	92,1	51 ^e
	Lyon 4 Hôp. de la Croix-Rousses	A	98,3	16 ^e
	Lyon 5 Hôp. gériatrique P. Garraud	A	93,8	38 ^e
	Pierre-Bénite CH Lyon Sud	A	99	4 ^e
75	Paris 4 Hôtel-Dieu	A	99	4 ^e
	Paris 10 Hôpital Lariboisière	A	99,8	1 ^{er}
	Paris 10 Hôpital Saint-Louis	A	97,2	28 ^e
	Paris 12 Hôpital Rothschild	A	98	17 ^e
	Paris 12 Hôpital Saint-Antoine	A	98	17 ^e
	Paris 12 Hôpital Trousseau	A	97,8	25 ^e
	Paris 13 Gr. hosp. Pitié-Salpêtrière	A	99	4 ^e
	Paris 13 Hôpital Cochin	A	96,3	31 ^e
	Paris 14 Hôpital Broca			60 ^e
	Paris 15 Hôp. europ. G. Pompidou	A	99	4 ^e
	Paris 15 Hôp. Necker Enf. malades	A	93,8	38 ^e
	Paris 15 Hôpital Vaugirard			67 ^e
	Paris 16 Gr. hosp. Ste Périne-Lagache	A	93,4	40 ^e
	Paris 18 Gr. hosp. Bichat-CI. Bernard	A	99	4 ^e
	Paris 18 Hôpital Bretonneau	A	93,4	40 ^e
	Paris 19 Hôpital Robert Debré	A	93,4	40 ^e
	Paris 20 Hôpital Tenon			56 ^e

Dép.	Ville, établissement	Classe	Score	Rang
76	Rouen CHU Charles Nicolle	A	96,8	29 ^e
80	Amiens CHU Hôpital nord	A	92	52 ^e
86	Poitiers CHU La Milettrie			65 ^e
87	Limoges CHU Dupuytren			69 ^e
91	Champcueil Hôpital Clemenceau	A	93	44 ^e
	Draveil Hôpital Joffre-Dupuytren			71 ^e
92	Boulogne Hôp. Ambroise Paré	A	97,8	25 ^e
	Clamart Hôpital Antoine Béclicère	A	99	4 ^e
	Clichy Hôpital Beaujon	A	98	17 ^e
	Colombes Hôp. Louis Mourier	A	97,4	27 ^e
	Garches Hôpital R. Poincaré	A	98,8	13 ^e
	Issy-les-Mix Hôpital Corentin Celton	A	93,3	43 ^e
93	Bobigny Hôpital Avicenne	A	94,6	35 ^e
	Bondy Hôpital Jean Verdier	A	98	17 ^e
	Sevran Hôpital René Muret	A	92,3	49 ^e
94	Créteil CHU Chenevier-Mondor	A	98,6	15 ^e
	Ivry-sur-Seine Hôp. Charles Foix	A	96,8	29 ^e
	Le Kremlin-Bicêtre Hôp. de Bicêtre	A	93	44 ^e
	Limaille-Brévannes Hôp. Emile Roux	A	99,6	2 ^e
	Villejuif Hôp. Paul Brousse	A	99,3	3 ^e
95	Villiers-le-Bel Hôp. Charles Richet			70 ^e
Guadeloupe	Pointe-à-Pitre CHU			61 ^e
Martinique	Fort-de-Fr. Hôp. Z. Quitman	A	91,6	54 ^e